

Libellé	Objectif	Commentaires
Etude documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter et analyser des données ciblées, • Retirer les points essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données sont toujours récoltées et agrémentent en continu la base de données • Au 01/10/2019, les données sont suffisantes pour donner une vision qui permet les étapes suivantes

1. Sélection des données et analyse

Sélection de documents destinés à proposer les conditions de vie dans laquelle les aidants évoluent ; et les analyser



Rapport d'étude

Septembre 2018

**Sylvie ARLOTTO, Anne-Claire DURAND, Pr Stéphanie GENTILE
Pr Sylvie Bonnin Guillaume**

Repérage de la fragilité chez les aidants informels de personnes âgées de 70 ans et plus, retraitées, en GIR 5 et 6 et vivant à domicile et mesure d'impact du plan personnalisé par la CARSAT Sud-Est.

https://www.carsat-sudest.fr/images/newsletter/das_nov2018/rapport-carsat-def-1_bd.pdf

Extrait ou résumé du document

Point d'attention du document

Cette étude montre que les proches aidants des personnes âgées autonomes fragiles sont assez similaires dans leurs caractéristiques, les tâches qu'ils réalisent et le niveau de fardeau ressenti à ceux des proches aidants des personnes âgées dépendantes. Ils semblent plus impactés par l'aide apportée dans leur vie quotidienne et se retrouvent seuls à faire face à une personne âgée autonomes mais fragile. Par ailleurs, elle confirme et affine la grande hétérogénéité des profils d'aidants, chacun avec ses spécificités. Il apparaît indispensable de les prendre en compte lors la mise en place des dispositifs d'aides. Ces résultats montrent l'importance qu'il y a à identifier le proche aidant, bien avant la survenue d'une dépendance et de l'identifier en tant qu'individu pour répondre au mieux à ses attentes et ses nécessités.

Cette étude montre une grande hétérogénéité des profils d'aidants, chacun avec ses spécificités. Il convient d'identifier le proche aidant, bien avant la survenue d'une dépendance et de l'identifier en tant qu'individu pour répondre au mieux à ses attentes et ses nécessités.



« Aidons les aidants. » Une initiative mutualiste face au marché de la dépendance

Philippe Chanial et **Gérald Gaglio**

DANS **REVUE DU MAUSS** 2013/1 (n° 41), PAGES 121 À 139

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-.0.-.-page-....htm>

Extrait ou résumé du document

Point d'attention du document

Or nous l'avons montré, par la valeur de reconnaissance et d'association qu'il engendre, l'engagement de la MUTU participe bien de cette logique singulière des « économies non économiques », où la production et l'échange de biens et de services est d'abord au service d'une certaine qualité de lien. Plus encore, le pacte de soin qu'elle tente d'initier, en s'engageant à « donner à ceux qui donnent », n'est pas étranger au pacte social plus général où, justement, le don fait lien [..][..].Énoncée en clé de don, la question politique du « faire... Dans ce cadre, la « différence mutualiste » suppose, pour être défendue, renforcée, voire étendue, de valoriser la dimension civique et solidaire de l'engagement des mutuelles au sein de la cité. Car il s'agit bien de faire œuvre de justice. Pour l'exprimer dans les termes de la philosophe Martha Nussbaum [.00.], la justice exige en effet que le *care*, comme tout « bien social premier » au sens de Rawls, soit équitablement distribué et réparti, tout autant pour ceux qui en ont besoin – les aidés – que pour ceux qui le dispensent – les aidants. Pour ces derniers, les *care-givers*, l'aide qui doit leur être apportée doit alléger ce *burden of care* en le socialisant et en le mutualisant.

..Dès lors, les économies non économiques que constituent les mutuelles seraient bien inspirées de ne pas laisser en friche cette force productive que constituent la solidarité, le *care* ou le don, ou ne pas laisser se dresser autour d'eux de nouvelles *enclosures*. Et par là d'assumer, par le mode d'institution démocratique de l'économie qu'elles incarnent, leur dimension proprement politique [Laville, .0.0 ; Caillé, .00.].

Dans ce cadre, la « différence mutualiste » suppose, pour être défendue, renforcée, voire étendue, de valoriser la dimension civique et solidaire de l'engagement des mutuelles au sein de la cité. Car il s'agit bien de faire œuvre de justice.



Article original

Attentes et besoins des aidants de personnes souffrant de maladie d'Alzheimer

Needs and expectations of Alzheimer's disease family caregivers

H. Amieva ^a, L. Rullier ^b, J. Bouisson ^b, J.-F. Dartigues ^a, O. Dubois ^c, R. Salamon ^a

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
Les attentes et besoins des aidants s'articulent donc majoritairement autour de deux besoins : le besoin d'information sur la maladie en premier lieu, et secondairement le besoin d'acquérir des habiletés pour optimiser l'aide apportée au malade au quotidien. Parmi les multiples programmes d'aide aux aidants actuellement proposés, une prise en charge des aidants de type psycho-éducatif apportant des informations sur la maladie, ses symptômes, son traitement, son évolution, les services d'aide existants et des conseils pratiques sur la manière d'optimiser l'aide apportée au malade au quotidien devrait donc être privilégiée.	Le besoin d'information sur la maladie et le besoin d'acquérir des habiletés pour optimiser l'aide apportée au malade au quotidien (une prise en charge des aidants de type psycho-éducatif apportant des informations sur la maladie, ses symptômes, son traitement, son évolution, les services d'aide existants et des conseils pratiques sur la manière d'optimiser l'aide apportée au malade au quotidien devrait donc être privilégiée



Les aidants, cœur du système social

Serge Guérin

DANS REVUE PROJET 2012/1 (n° 326), PAGES 47 À 54

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
Porter attention à l'environnement, pratiquer le soutien et l'écoute de l'autre, développer une culture de l'accompagnement, c'est aussi ouvrir à la possibilité de mener son chemin propre.	Les aidantes et les aidants sont des personnes qui trouvent dans cette action particulièrement lourde et prenante matière à enrichir leurs relations aux autres et à eux-mêmes



Réflexions et perspectives

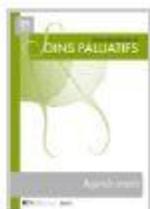
Les aidants familiaux, le *chronic care model* et la dignité de la dépendance

Informal caregivers, chronic care model, and dignity of the dependent elderly

C. Hazif-Thomas ^{a, b} ✉, M.-H. Tritschler-LeMaître ^c, P. Thomas ^d

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p>À une époque volontiers marquée par la valorisation du patient comme support d'une expertise profane, il est utile de faire le point sur les limites de l'implication des aidants informels qui prennent en charge les personnes dépendantes ou handicapées. Ceux-ci participent au parcours de soins du patient dans le but de protéger au mieux leur proche. Cela ne va pas sans influencer sur l'évolution du soin, notamment psychique, et la forme que prend l'acte médical. L'aide familiale implique une réflexion, un positionnement</p>	<p>. L'aide familiale implique une réflexion, un positionnement éthique et politique concernant tant l'aide que le juste soin apporté aux patients selon leurs réels besoins</p>

éthique et politique concernant tant l'aide que le juste soin apporté aux patients selon leurs réels besoins.	
---	--



Les proches aidants ont aussi besoin d'aide

Delphine Brülhart, Sarah Brügger et Beat Sottas

DANS **REVUE INTERNATIONALE DE SOINS PALLIATIFS** 2013/3 (Vol. 28), PAGES 193 À

196

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
L'intervention psychosociale pourrait ainsi être une solution qui s'approche de la personne ressource dont les aidants expriment le besoin. Une telle intervention leur permettrait d'avoir une personne à qui parler, d'évaluer leurs besoins et se tourner vers les aides adéquates. Cependant, une telle aide ne devrait pas être trop contraignante pour eux en temps et en investissement. Et elle implique la volonté d'une politique d'aide aux aidants.	Pour les proches aidants il manque une personne à qui parler, à qui poser des questions (sur des aspects administratifs, sur les soutiens existants, sur la maladie, etc.).

Que veulent les aidants

<http://www.lamaisondesaidants.com/site2018/wp-content/uploads/2016/10/R%C3%A9sultats-SONDAGE-LMA-octobre-2016.pdf>



Repérage de la fragilité chez les aidants informels de personnes âgées de 70 ans et plus, autonomes

Etude de cohorte de 876 couples « personne âgée & aidant »

Sylvie Arlotto¹, Anne-Claire Durand¹, Sophie Denicolai², Stephanie Gentile^{1,3}, Sylvie Bonin-Guillaume^{4,5}

Les aidants

Caractéristiques sociodémographiques > 60 ans 56% Femme :

64% 77% sont en couple

86% ont des enfants

40% en activité 48% retraité

54% éprouvent des difficultés dans leur rôle d'aidant 46% se plaignent de manque de temps pour aider la PA 44% sont gênés par leur état de santé 46% déclarent un impact sur leur vie quotidienne 34% des aidants en activité ont pris des congés pour s'occuper de leur PA

Plaintes de l'aidant

61% ont des douleurs modérées ou intenses 26% se sentent souvent surmenés 33% ont des troubles du sommeil fréquents 44% prennent régulièrement des médicaments pour anxiété, dépression ou sommeil 57% n'ont pas parlé avec leur médecin de leur rôle d'aidant

Les aidants de patients âgés sans perte d'autonomie vivant à domicile • Sont des enfants ou conjoints • Sont des femmes • Ont un fardeau élevé pour plus d'1/3 • Ont une santé perçue médiocre ou mauvaise dans 1/3 des cas • Présentent une fragilité ressentie dans 40% cas ...Et pourtant moins de la moitié d'entre eux a évoqué son rôle d'aidant auprès de son médecin traitant

Analyse de données ciblées permettant une évaluation et une analyse d'impact des mesures de formation des aidants

Formation des aidants

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/des-formations-pour-les-aidants-disponibles-en-ligne>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche• Module 2 : Etre aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites• Module 3 : La relation au quotidien avec son proche• Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels• Module 5 : Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ?• Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ? <p>Les différents modules sont conçus comme un parcours. Il est donc conseillé de les suivre dans l'ordre, mais il est aussi possible de les faire indépendamment les uns des autres.</p> <p>Combien de temps dure un module de formation ?</p>	<p style="text-align: center;">Formations probantes et référencés</p>

<p>Chaque module dure environ 30 minutes.</p> <p>On passe d'un module au suivant à son rythme. L'association française des aidants recommande cependant de laisser environ une semaine entre chaque module.</p> <p>Pour en savoir plus : www.formation.aidants.fr</p>	
---	--

Accord-cadre de 2014 entre CNSA et l'AFA

La CNSA soutiendra, jusqu'en 2017, la diffusion du programme de formation des proches aidants (pdf, 1.52 Mo) développé par l'Association française des aidants

https://www.cnsa.fr/documentation/accord_cadre_cnsa_-_association_francaise_des_aidants_2014_2017.pdf

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document

Site des aidants soutenu par Malakoff-Médéric

<https://lesitedesaidants.fr/aider-un-proche-age/Concilier-vie-d-Aidant-et-vie-personnelle/Trouver-du-soutien/La-formation-de-l-aidant.htm?s=253e95842a800842>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p>« Le sondage Ifop-Synerpa « Grand âge et enjeux du vieillissement » (enquête menée auprès d'un échantillon de 1502 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus du 5 au 7 avril 2017) révèle que 91% des français estiment qu'une formation est nécessaire pour s'occuper d'un parent âgé ».</p> <p>La formation permet aux aidants de travailler sur les questions liées à la relation d'aide et de mieux vivre la situation.</p> <p>Une formation nécessaire En 2011, l'État a entériné la nécessité de développer la formation des aidants (décret 2011-844 relatif à la formation des aidants familiaux et des accueillants familiaux).</p>	<p>Formations probantes et référencés</p>

Trop rares sont en effet les aidants qui assument leur rôle auprès d'un proche en difficulté, en y étant réellement préparés, par défaut d'expérience. Pourtant le code de la santé publique prévoit que l'entourage d'une personne malade, lorsqu'elle nécessite des soins qu'elle ne peut s'administrer elle-même, peut bénéficier d'un apprentissage dispensé par un professionnel de santé (le médecin traitant ou l'infirmière notamment). Ces formations portent par exemple sur les soins corporels ou sur le soutien psychologique à apporter au malade. Ainsi, l'éducation thérapeutique est élargie aux aidants. En complément de l'information et du soutien qu'ils peuvent se procurer auprès d'organismes spécialisés, la formation leur offre l'opportunité d'appréhender la situation d'accompagnement dans un processus global.

Plusieurs objectifs

La formation des aidants permet d'atteindre des objectifs différents mais complémentaires.

- Les connaissances et savoirs

La formation délivre des connaissances plus exhaustives sur la maladie et le handicap, des savoirs en matière de soin et de suivi, et des renseignements sur les dispositifs et relais existants.

- Les gestes et postures

La formation permet également de savoir comment s'y prendre, notamment pour les gestes et postures, afin que les gestes du quotidien soient les mieux adaptés et les plus confortables, et que chacun trouve sa juste place.

<p>1. La réflexion sur la relation d'aide</p> <p>La formation vise également à outiller les aidants pour construire leurs parcours en tant qu'aidant. Elle leur permet par exemple de s'interroger sur leur relation à leur proche, sur les notions de devoir et de culpabilité...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une réflexion plus globale <p>La formation est aussi la possibilité de transformer cette relation d'aide en un temps fort et enrichissant dans sa vie. Elle devient alors une réflexion sur la manière d'accompagner en toute connaissance de cause. Les formations se déroulent entre 12 à 18 heures, réparties en différents modules et sont adaptées en fonction des besoins de chaque aidant. De plus en plus ces formations pour les aidants se déclinent en ligne et peuvent permettre d'y accéder plus facilement lorsque l'on doit concilier sa vie d'aidant, sa vie professionnelle, familiale et sociale (guide d'accompagnement de France Alzheimer ou encore la Formation des Aidants en ligne gratuite et ouverte à tous quel que soit la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée de l'Association Française des Aidants). Lorsque vous suivez des formations, conservez les attestations qui vous permettront de valoriser votre expérience.</p>	
--	--

IRCANTEC et France Alzheimer

<https://www.ircantec.retraites.fr/retraite/formation-aidants-france-alzheimer>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
-------------------------------	-------------------------------

<p>L'action sociale de l'Ircantec en partenariat avec France Alzheimer et maladies apparentées propose une formation aux aidants non professionnels (famille, amis, voisins). Cliquez sur l'écran pour visionner la vidéo.</p> <p>La formation apporte des outils essentiels à la compréhension des difficultés de la personne malade, à l'adaptation de l'environnement, à l'amélioration de la communication et au maintien de la relation. Elle est à destination des aidants non professionnels (familles, amis, voisins) qui accompagnent régulièrement une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, une formation pour les aider à faire face.</p> <p>Co-animée par un binôme-formateur, psychologue et bénévole d'une association, la formation allie apports de connaissances et mises en commun des expériences et des vécus. Totalement gratuite, la formation d'une durée de 14 heures est découpée en 5 à 6 séances, espacées dans le temps afin de favoriser l'appropriation des contenus. Les différentes thématiques se complètent afin de permettre aux aidants de disposer des outils nécessaires pour vivre au mieux leur engagement et ne pas s'épuiser.</p> <p>Les contenus abordés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître la maladie, S'informer sur les aides possibles, Accompagner au quotidien, Communiquer et comprendre, Etre l'aidant familial, Préparer l'entrée en établissement, Vivre en établissement. 	<p>Binôme formateur, psychologue</p>
--	---

Savoir être aidant

<https://www.savoi retraidant.fr/>

L'hôpital Charles Foix est un centre hospitalo-universitaire de gériatrie est partenaire du MOOC de formation porté par FUTURAGE , Campus Urbain Seine Amont soutenu par le Fonds Européen de Développement Régional et le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
Vidéos sur de nombreux sujets	Format vidéos avec avantage et inconvénients

Compagnie des aidants

<https://lacompaniedesaidants.org/>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
	Formation vidéos comme sur le site savoir être aidants

Cahier des charges portant sur la formation des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées (mesure 2 du Plan Alzheimer

https://www.guyane.ars.sante.fr/system/files/2017-10/AAC%20formation%20aidants%20Annexe_1_Cahier_des_charges_10_08_09.pdf

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
Ce cahier des charges : 1° définit les objectifs, le contenu, les résultats attendus ainsi que les modalités d'organisation et d'évaluation de la formation des aidants familiaux. 2° détermine les conditions permettant l'agrément des porteurs de projet pour dispenser cette formation et précise les conditions d'éligibilité et de financement de cette formation au budget de la CNSA conformément aux articles L. 14-10-9, R. 14-10-9 et au décret XXXX pris pour l'application du IV de l'article L. 14-10-5 et modifiant les articles R. 14-10-49 à R. 14-10-52 du CASF.	Rapport intéressant source d'informations utiles

Pour une modélisation du programme de soutien et d'aide à la personne de France Alzheimer RAPPORT FINAL

https://www.cnsa.fr/documentation/facr_rapport_final_cnsa_fa_2010-2011vf.pdf

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p>Ce rapport présente donc les principaux résultats à travers 3 principales parties : Une présentation du déploiement des actions dans les 23 associations et un compte rendu financier de l'emploi de la subvention Une présentation des modèles d'action issus de cette expérimentation Une évaluation de la participation : profils et besoins des participants par type d'action</p>	<p>Développer l'articulation de ces actions avec la formation des aidants qui apparaît comme une porte d'entrée naturelle pour la participation aux autres actions de soutien et le renforcement du parcours de l'aidant.</p>

Un programme de formation pour les aidants des personnes atteintes de démence



Formation et reconnaissance des compétences des proches aidants

MARS 2016

Lien programme européen

<https://www.institut.iperia.eu/projects/track/>

Lien rapport

https://www.institut.iperia.eu/wp-content/uploads/2016/10/TRACK_Rapport-Les-aidants-et-lacc%3%a8s-%c3%a0-la-formation-tour-dhorizon-des-pays-de-lUE.pdf

Training kit

https://www.institut.iperia.eu/wp-content/uploads/2016/10/TRACK_Training-kit.pdf

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p>Ce rapport est le fruit des réflexions d'un groupe de travail formé à l'occasion de la mise en place d'un programme européen consacré à la maladie d'Alzheimer. Ce groupe a étudié plus particulièrement le problème de la formation et du soutien des aidants. Dans une première partie sont exposées les principes éthiques servant de base à l'élaboration du programme de formation. Puis, 4 objectifs sont développés pour structurer l'axe du programme appliqué à 3 groupes cibles (familles, bénévoles et professionnels). Enfin, des exemples de programmes concrets sont présentés ainsi qu'une méthode d'évaluation de ces programmes.</p>	<p>Rapport de référence complet qui peut servir de support à la mise en place de formations adaptées</p>

Après cette recherche documentaire, nous avons décidé de nous appuyer plus particulièrement sur les 5 derniers documents, en utilisant des éléments des documents précédents. Et principalement sur le dernier ci-dessus.

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>La formation est la plus efficace lorsqu'elle est personnalisée pour s'adapter au profil, aux besoins et aux préférences spécifiques de l'aidant ;</i></p>	<p>Formation personnalisée en fonction des attentes et des besoins personnalisés</p>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>La coconception et les approches participatives, ainsi que la participation à des formations, sont nécessaires pour garantir la satisfaction des besoins et des préférences des aidants ;</i></p>	<p>Elire les formations coconstruite qui favorise la participation et la pédagogie active</p>



Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<i>L'intégration de la formation dans un ensemble de divers services de soutien (sensibilisation, conseils, réseau de pairs, soins de relève) peut aider à surmonter les obstacles et à établir le dialogue avec les aidants ;</i>	Intégrer avec d'autres services

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<i>Certaines approches pédagogiques actives (programme de formation diversifié composé de plusieurs éléments tels que le travail de groupe, l'assistance en ligne, , l'information, le soutien, etc.) peuvent être une méthode efficace pour cibler certains groupes spécifiques.</i>	

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<i>L'utilisation conjointe de ressources en ligne (pour l'accès) et de formation en face à-face semble être la meilleure approche. L'accès de fonctionnalités en ligne peut être étendu aux aidants qui ne connaissent pas forcément cet outil, à condition qu'une assistance technologique leur soit proposée.</i>	En ligne (avec aide pédagogique si besoin) et en présentiel

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document

<p><i>L'inscription de la formation dans une approche de respect des Droits de l'Homme est la condition sine qua non pour des raisons éthiques, mais aussi parce que cela s'est avéré être une approche efficace, surtout dans le cadre du soutien à une vie active. Défis pour l'avenir Les discussions ont également révélé de nombreuses tensions liées à la conception d'un programme de formation destiné aux aidants.</i></p>	<p>Approche des respects des droits de l'homme</p>
---	---

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>Quel est le rôle de l'aidant ? Alors que la formation doit apporter à l'aidant pour une meilleure prise en charge du patient et de son état de santé les compétences médicales nécessaires, l'aspect médical ne doit pas être la seule approche de la formation qui doit être centrée sur les besoins et les préférences exprimés par les aidants. Une bonne coopération entre les établissements de santé et les OSC peut contribuer à trouver l'équilibre entre ces deux aspects. La formation ne doit pas cantonner les aidants dans leur rôle mais leur donner plutôt la possibilité de choisir.</i></p>	<p>Dans le contenu prévoir les compétences médicales nécessaires</p>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>Qui devrait être la principale cible ? Le projet a pour objectif de cibler les aidants de groupes défavorisés et devrait être conçu de façon à établir le contact avec eux, en particulier les groupes les plus difficiles à toucher (tels que les aidants issus de minorités ethniques, aidants fournissant des soins de haute-intensité, aidants jeunes adultes, les aidants en âge de travailler mais qui n'ont pas actuellement d'activité rémunérée...). Cependant, cibler les groupes les moins accessibles implique dans un premier temps d'investir</i></p>	<p>On doit cibler les aidants familiaux de groupe défavorisés. Cependant vu la difficulté d'atteindre ces groupes, une approche alternative est de cibler d'abord les aidants les plus proches du marché du travail et de progressivement s'adresser à un public plus large, en s'appuyant sur les réussites</p>

<p><i>massivement, vu l'importance des besoins en termes de soutien, et peut donc être difficile à financer. Une approche alternative est de cibler d'abord les aidants les plus proches du marché du travail et de progressivement s'adresser à un public plus large, en s'appuyant sur les réussites.</i></p>	
---	--

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>Comment garantir l'accès au soutien en face-à-face, surtout en zone rurale ? Pour relever les défis, il faudrait que l'information relative aux formations soit claire et visible et que ces formations soient réellement mises en place. L'examen de certaines pratiques efficaces montre qu'il est essentiel de s'appuyer sur les réseaux établis existants, comme les services de santé ou les organisations de la société civile.</i></p>	<p>S'appuyer sur les réseaux existants</p>

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p><i>Les aidants ont besoin d'une aide adaptée à différentes étapes de leur parcours de soins. Le chemin à suivre doit tenir compte de cette réalité, tout en proposant un projet clair, simple et attractif.</i></p> <p><i>Quelles sont les méthodes d'apprentissage les plus efficaces ? L'examen des pratiques met en évidence une diversité d'approches pédagogiques, allant de l'information classique et du conseil, à une expérience plus personnalisée de partage et de mentorat. Le parcours d'apprentissage devra peaufiner l'approche pédagogique afin de s'assurer qu'en dépit des différences</i></p>	<p>S'appuyer sur les réseaux existants ; Il faut noter que par définition chaque réseau est singulier. Le réseau en région Sud et particulier en région marseillaise nécessite d'être connu pour adapter le projet « formation des aidants ».</p>

<i>culturelles nationales, il suscite l'intérêt des participants, il répond à leurs attentes, et il limite le taux d'abandon.</i>	
---	--

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<i>Comment garantir un financement pérenne ? Des moyens d'assurer le financement sur le long-terme pour la mise en œuvre de la formation élaborée durant les deux années du projet devront être étudiés. Des expériences passées ont été confrontées à la non-durabilité du financement public. La possibilité que la formation s'autofinance en la faisant payer est une piste à explorer. Quel que soit le cas de figure, le soutien des pouvoirs publics est nécessaire. C'est pourquoi, même si les initiatives de formation sont souvent soutenues au niveau local, leur déploiement à plus grande échelle pourrait créer des économies d'échelle.</i>	Nécessité d'un financement pérenne

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<i>Un processus de certification devra trouver le bon compromis entre la formalisation nécessaire de la formation et le maintien de la personnalisation, la flexibilité et le choix du rôle, qui représentent une véritable valeur ajoutée pour les aidants en répondant à leurs besoins et à leurs préférences.</i>	Une certification qui devra être à la fois reflet d'une formalisation et d'une personnalisation

SOURCE SITE BVA

Depuis 2015, BVA et la Fondation April s'intéressent au profil des aidants, à leurs attentes et aux évolutions de cette communauté, en lien avec la perception, en miroir, du grand public. Cette année, le baromètre fait un focus sur la santé des aidants, thème de la journée des aidants 2018.

Les aidants : une thématique de plus en plus connue par les Français, une situation de plus en plus endossée ou côtoyée au quotidien

- *Une thématique qui se diffuse de plus en plus dans la société française : 40% des Français déclarent en avoir entendu parler, une hausse de 15 points en 4 ans.*
- *Une proportion d'aidants en légère hausse : 23% des Français affirment apporter de l'aide de manière bénévole à un ou plusieurs proches en situation de dépendance (+4 pts par rapport à l'an dernier, 2 pts par rapport à 2015). La part de personnes ayant un aidant au sein de leur foyer est également en légère hausse. Ainsi au final, la situation d'aidant touche directement ou indirectement un tiers des Français (30%), un résultat qui progresse de 5 points par rapport à 2017.*
- *D'avantage que les années précédentes, c'est le vieillissement de la population qui alimente le plus le vivier des aidants : 57% des aidants déclarent s'occuper de proches en situation de dépendance due à la vieillesse, un score qui atteint son plus haut niveau (+8 pts par rapport à 2015).*
- *Signe encore d'une difficulté à donner une appellation à un rôle qu'ils jugent souvent naturels, la proportion d'aidants se considérant comme tels n'augmente pas (36%), malgré la vulgarisation plus large du terme au sein de la population française.*

Une aide qui se transforme

- *La situation de multi-aidant tend à devenir plus fréquente cette année : Plus d'un tiers des aidants indiquent prendre soin actuellement de plusieurs proches (34%, +6 pts).*
- *La part des aidés qui vivent en institution progresse de 3 points par rapport à l'année dernière (21%), phénomène qui apparaît logique au vu des cas de dépendance liée à la vieillesse plus fréquents.*

La santé des aidants : un enjeu de santé publique

- *31% des aidants affirment avoir tendance à délaisser leur propre santé à cause de leur rôle d'aidant.*
- *Les principaux problèmes de santé liés au rôle d'aidant sont le stress (38%), le sommeil perturbé (32%) et les douleurs physiques (30%).*
- *En ce qui concerne l'intérêt de l'équipe médicale envers les aidants, celui-ci est rare car seuls 13% des aidants affirment être interrogés sur leur santé quand ils accompagnent leur proche aidé à l'hôpital, preuve qu'une sensibilisation reste à faire sur ce sujet*

Lien de téléchargement <https://staticswww.bva-group.com/wp-content/uploads/2018/10/Barom%C3%A8tre-des-aidants-Fondation-April-BVA-2018-1.pdf>

SOURCE SITE AIDANTS.FR

Etudes de la DREES

- [Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ?](#) N°954 - mars 2016

- [Aide sociale à l'hébergement et allocation personnalisée d'autonomie en 2011 : profil des bénéficiaires en établissement](#), N°909 - mars 2015
- [Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011](#), N°876 - février 2014
- [Les allocataires du minimum vieillesse : parcours et conditions de vie](#), N°863 - janvier 2014
- [Vieillir chez soi : usages et besoin des aides techniques et des aménagements du logement](#), N°823 - décembre 2012
- [Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie](#), N°799 - mars 2012
- [L'implication de l'entourage et des professionnels auprès des personnes âgées à domicile](#), N°771 - août 2011
- [Une approche de l'autonomie chez les adultes et les personnes âgées](#), N°718 - février 2010
- [L'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap au 30 juin 2009](#), N°710 - novembre 2009
- [Les aidants des adultes handicapés](#), N°186 - août 2002
- [Les aides et les aidants des personnes âgées](#), N°142 - novembre 2001
- [Aider un proche : quels liens avec l'activité professionnelle ?](#), N°081 - décembre 2017

Autres études

Autres études

- [Les proches aidants : une question sociétale](#), Accompagner pour préserver la santé, étude menée par l'Association Française des Aidants - février 2016
- [Services à la personne : aides publiques et coût pour l'utilisateur](#), publié par DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) - novembre 2015
- [Dépendance : des besoins croissants](#), étude COMPAS - octobre 2012
- [La lettre du Collège des Economistes de la Santé](#), n°1 - 2011
- [L'accompagnement pluridisciplinaire dans les structures de répit et d'accompagnement](#), étude de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux) - mars 2011
- [Les besoins et attentes des aidants familiaux de personnes handicapées vivant à domicile](#), étude du CREAI Rhône-Alpes - février 2009

Articles et actes de colloques

- [La Biennale des Aidants : la reconnaissance dans tous ses états](#), actes du colloque organisé par l'Association Française des Aidants sur le thème - décembre 2015
- [Regards sur la France qui aide : ni victimes, ni héros, quelle aide pour les aidants ?](#) actes du colloque organisé par Crédit Agricole Assurances - mai 2014
- [Handicap et autonomie - la diversité des apports des enquêtes Handicap-Santé](#), actes du colloque organisé par la DREES - juin 2014
- [Premières rencontres francophones sur le répit](#), actes du congrès organisé par la Fondation France Répit - novembre 2014
- [La Biennale des Aidants 2013, les aidants une contribution à l'humanité](#), actes du colloque organisé par l'Association Française des Aidants sur le thème - décembre 2013
- [Un lobby des aidants est-il possible ?](#), Cahier du CLEIRPPA n°47 - 2012

Enquêtes et baromètres

- [Accompagner un proche en perte d'autonomie suite à une maladie : motivations, vécus, aspirations](#), enquête menée par OpinionWay - septembre 2015
- [Baromètre aidants](#), réalisé par la Fondation April - 2015
- [Les aidants : une question privée et sociétale](#), enquête menée par l'Association Française des Aidants - décembre 2013
- [Les aidants familiaux en France](#), panel national des aidants familiaux BVA mené par la Fondation Novartis - 2010

Rapports institutionnels

- [Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile](#), ANESM - janvier 2015
- [Zéro sans solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches](#), Denis Piveteau - juin 2014
- [Vivre la fin de sa vie chez soi, rapport de l'Observatoire National de la Fin de vie, partie 2 : L'entourage, au cœur de l'accompagnement à domicile](#) - mars 2013
- Rapports remis à l'occasion du débat national sur la dépendance, janvier-juin 2011 :
 1. [Rapport du groupe n°1 "Société et vieillissement"](#)
 2. [Rapport du groupe n°2 "Perspectives démographiques et financières de la dépendance"](#)
 3. [Rapport du groupe n°3 "Accueil et accompagnement des personnes âgées"](#)
 4. [Rapport du groupe n°4 "Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées"](#)
- [Comment soutenir efficacement les aidants familiaux de personnes âgées dépendantes ?](#) La note de veille n°187, Centre d'Analyse Stratégique - juillet 2010
- [Rapport de L'Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap \(ONFRIH\)](#) - mars 2010
- [Pour une prise en charge collective - quel que soit leur âge - des personnes en situation de handicap](#), M. Bonnet, Conseil Economique et Social, CES - 2004



Rôle de la CNSA concernant la formation des aidants

Les formations destinées aux aidants n'ont pas un objectif de professionnalisation. Elles ne sont ni diplômantes ni qualifiantes, mais leur permettent de participer gratuitement à des programmes qui les aident à : • réfléchir à leur rôle d'aidant : comment mieux se positionner dans ce rôle et préserver ainsi la qualité de la relation avec leur proche ? • mieux connaître la maladie ou le handicap affectant leur proche, ses conséquences sur leur vie quotidienne et pouvoir s'y adapter. La politique de contractualisation mise en place par la Caisse est organisée avec deux catégories de partenaires : les départements et les associations nationales. En 2017, 76 % des conventions signées avec les conseils départementaux en cours de mise en œuvre et qui engagent une politique de modernisation de l'aide à domicile comportent des actions spécifiquement dédiées aux proches aidants. La CNSA participe également au financement et contribue à l'élaboration des programmes de formation des aidants, développés par plusieurs associations : France Alzheimer, la Fédération nationale des aphasiques de France en partenariat avec le Collège français d'orthophonie, France Parkinson, l'UNAFAM, le Groupement national des centres ressource autisme (GNCRA), l'Association française des aidants, l'Association des paralysés de France (APF). Au total, les seize accords-cadres signés entre 2009 et 2017 avec ces partenaires prévoient ainsi un objectif de formation de 91 797 proches aidants. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan maladies neurodégénératives (voir infra), la CNSA délègue également des crédits aux agences régionales de santé (ARS) pour la mise en œuvre d'actions en faveur des aidants.

Étude de la politique de l'aide aux aidants et évaluation des dispositifs d'aide aux aidants subventionnés par la CNSA au titre des sections IV et V de son budget

https://www.cnsa.fr/documentation/etude_de_la_politique_de_laide_aux_aidants_et_evaluation_des_dispositifs_daide_aux_aidants_subventionnes_par_la_cnsa_au_titre_des_sections_iv_et_v_de_son_budget.pdf

Extrait ou résumé du document	Point d'attention du document
<p>Aujourd'hui, l'intervention auprès des aidants est ainsi revendiquée par de nombreux acteurs, publics comme privés. Il s'avère dès lors complexe de connaître avec précision les acteurs impliqués et le périmètre de leur action. Afin de gagner en visibilité et en compréhension, nous proposons d'introduire une typologie des acteurs de l'aide aux aidants selon deux critères : -</p> <ul style="list-style-type: none">• La portée, nationale ou locale, de la politique (ou de l'action) qu'ils portent ; -• La modalité d'implication principale dans l'action : la conception d'une politique d'aide aux aidants ou la mise en œuvre de l'action. Il s'agit bien de la modalité d'implication principale, car un acteur peut à la fois être impliqué dans la conception et dans la mise en œuvre d'une politique. <p>Nota bene : -</p>	<p>De nombreux acteurs publics ou privés interviennent dans un environnement complexe comme concepteur ou dans la mise en œuvre</p>

Le critère du financement n'est pas apparu discriminant au vu de la multiplicité des financeurs et des cofinanceurs d'actions, impliqués à tous niveaux¹⁰⁷ ;

Par ailleurs, les acteurs qui réalisent exclusivement du repérage et de l'évaluation (telles que les équipes médico-sociales APA) ne sont pas intégrés dans la typologie présentée ici.

Nous pouvons ainsi distinguer quatre types d'acteurs¹⁰⁸ : -

-

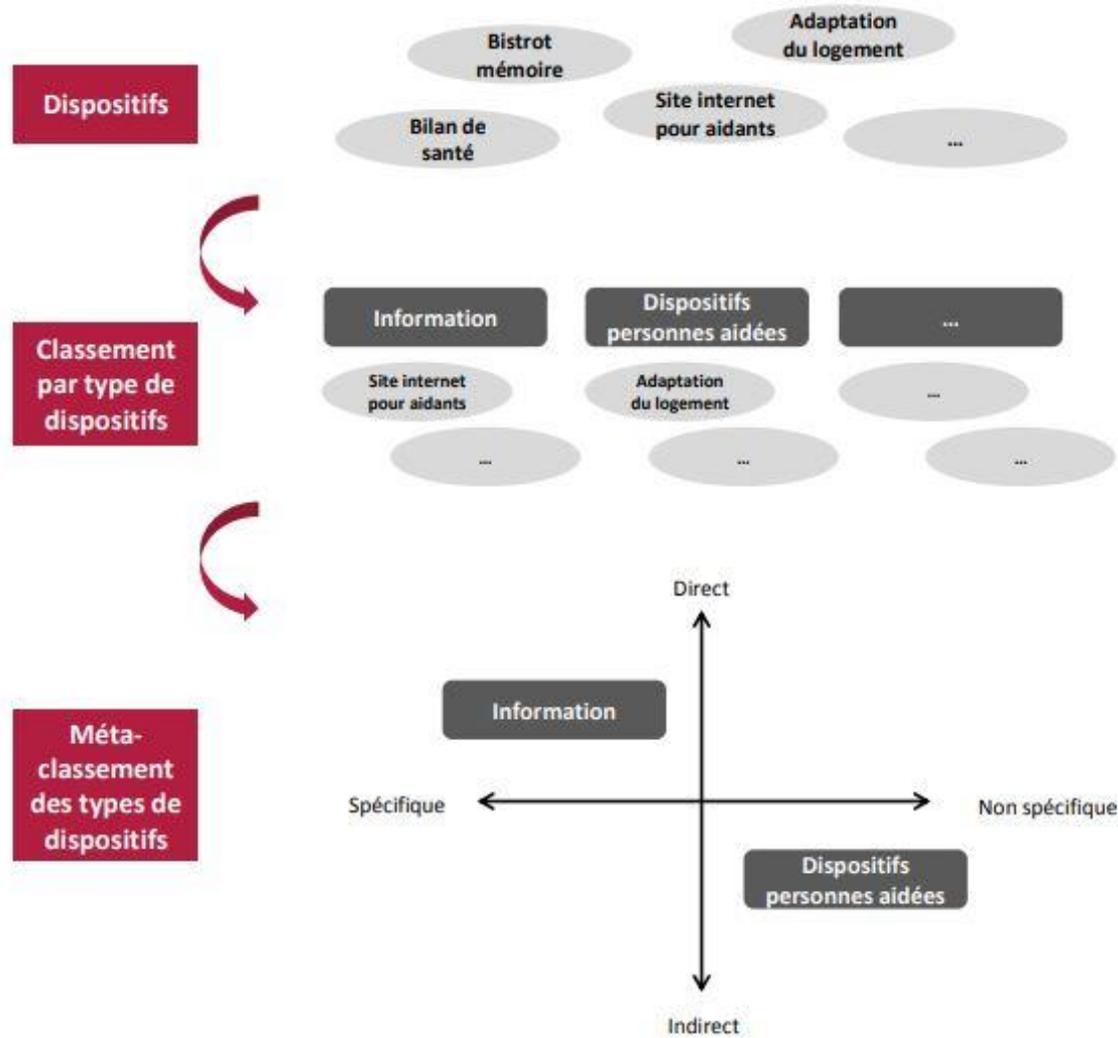
Les concepteurs nationaux : ils conçoivent et/ou pilotent une politique et des actions d'aide aux aidants au niveau national. Ils délèguent majoritairement le portage de ces actions.

Les concepteurs locaux : également appelés les « organisateurs de territoire » dans la littérature étudiée¹⁰⁹, ils conçoivent et structurent la mise en œuvre des actions en direction des aidants sur leur territoire.

Les porteurs nationaux : ils mettent en œuvre une action d'aide aux aidants homogène sur le territoire national.

Les porteurs locaux : ils portent des projets au niveau local (en adaptant le cas échéant des directives nationales aux spécificités, ressources et besoins de leur territoire).

Figure 4. Récapitulatif des étapes de classification des actions d'aide aux aidants



<p>Il apparaît nécessaire de mieux coordonner les stratégies au niveau national et au niveau local, de s'appuyer sur les départements, chefs de file de l'action sociale. - Toutefois, si les conseils départementaux intègrent presque systématiquement la problématique des aidants au sein de leurs schémas, le niveau de structuration de leurs politiques envers les aidants reste très divers.</p>	
<p>L'analyse de l'efficacité et des impacts des différents types de dispositifs d'aide aux aidants a permis de montrer qu'il existait un certain nombre de facteurs de réussite communs à l'ensemble des projets portés. Les conditions de réussite transversales identifiées dans le cadre de la démarche comme permettant une mobilisation effective des aidants aux actions leur étant destinées sont les suivantes : - Tout d'abord, l'inscription du porteur au sein d'un réseau partenarial. En effet, il est essentiel que le porteur soit bien identifié auprès des professionnels de l'écosystème d'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap afin que ceux-ci puissent « prescrire » l'action ou orienter les aidants vers le dispositif. - L'articulation du dispositif dans une palette d'actions, permettant : o Une meilleure visibilité, par la création de synergies : dans ce cadre, un site internet recensant de manière actualisée l'ensemble des actions disponibles sur un territoire donné peut se révéler très pertinent ; o L'inscription de l'aidant dans un parcours d'aide cohérent, c'est-à-dire permettant, au sein d'un éventail de solutions variées, la mobilisation de réponses pertinentes au regard des besoins individuels. Cela permet en outre d'éviter les actions « isolées » qui peuvent ne pas correspondre au besoin d'un aidant à un instant donné ; o La complémentarité des actions sur un même territoire : il s'agit en effet d'éviter de se positionner en concurrence, car cela peut nuire à la lisibilité de l'offre (même s'il est également pertinent d'offrir un large choix aux aidants). - La communication réalisée au sujet du dispositif, tant auprès des aidants directement (lorsqu'ils peuvent être identifiés) qu'auprès de l'ensemble des professionnels des secteurs gérontologiques et du handicap. À ce titre, il apparaît que la stratégie de communication est d'autant plus efficace qu'elle est multicanale (différents supports pour relayer l'information : Internet, distribution de brochures dans des endroits ressources tels que les CLIC pour les aidants de personnes âgées...) et adaptée aux aidants. Sur ce dernier point, de nombreux porteurs d'actions, dans le cadre de la phase d'évaluation de la démarche, ont pu constater que le terme de « formation » était potentiellement source de blocage pour nombre d'aidants (pour qui cela renvoyait davantage aux aidants professionnels). Il a également été relevé que l'inscription des actions dans la durée permettait une meilleure communication : d'année en année, un dispositif gagne en visibilité et attire ainsi un nombre d'aidants de plus en plus important. - L'anticipation des potentiels freins psychologiques et/ou logistiques entravant la participation des aidants aux actions : o Pour ce faire, il convient souvent d'assurer un accompagnement de l'aidant vers l'action de soutien. Cet accompagnement peut passer par un échange avec un professionnel permettant non seulement de montrer la plus-value de l'action, mais également de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'inscription du porteur au sein d'un réseau partenarial ● L'articulation du dispositif dans une palette d'actions : o Une meilleure visibilité, par la création de synergies : dans ce cadre, un site internet recensant de manière actualisée l'ensemble des actions disponibles sur un territoire donné peut se révéler très pertinent ; o L'inscription de l'aidant dans un parcours d'aide cohérent, c'est-à-dire permettant, au sein d'un éventail de solutions variées, la mobilisation de réponses pertinentes au regard des besoins individuels : ● La complémentarité des actions sur un même territoire ● Il apparaît que la stratégie de communication est d'autant plus efficace qu'elle est multicanale (différents supports pour relayer l'information : Internet, distribution de brochures dans des endroits ressources tels que les CLIC pour les aidants de personnes âgées...) et adaptée aux aidants.

préparer, de manière individualisée, l'aidant à y participer, notamment en repérant les potentiels freins psychologiques ou logistiques et la manière de les contourner. Cet accompagnement est souvent assuré par des professionnels ou 81 bénévoles des structures d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap : associations, professionnels du domicile et ESSMS, plateformes d'accompagnement et de répit, CLIC, réseaux, accueil de jour, médecins..., tel qu'il est rappelé dans la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM dédiée au soutien des aidants¹⁴⁶. o Concernant ces potentiels freins logistiques, il s'agit de les anticiper au mieux : Anticiper les difficultés de transport, notamment dans les territoires ruraux, en organisant des actions de proximité, voire en proposant des solutions de déplacement ou en développant des actions à distance (par exemple les MOOC ou l'e-learning évoqué supra) ; Anticiper la question de la suppléance de l'aidant pendant le temps de soutien ; Proposer des horaires adaptés aux diverses contraintes des aidants (sessions en soirée, par exemple), variables selon leurs profils.

- L'inscription des actions dans la durée
- L'anticipation des potentiels freins psychologiques et/ou logistiques entravant la participation des aidants aux actions :
- Pour les potentiels freins logistiques, il s'agit de les anticiper au mieux

ANESM RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE MISE A JOUR **16/03/2018 12 documents**

https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835782

Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile

RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE - Mis en ligne le 05 janv. 2015

Champ et objectifs

Les recommandations proposent des orientations et des pistes d'action aux professionnels de structures sociales et médico-sociales pour accompagner ou soutenir les aidants non professionnels des personnes âgées dépendantes, des personnes adultes handicapées et/ou des personnes adultes atteintes de maladies chroniques vivant à domicile.

Conformément aux missions de l'Agence, le document n'est pas destiné directement aux aidants non professionnels, mais aux professionnels exerçant dans des structures accompagnant des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes, des personnes adultes handicapées, des personnes atteintes de maladies chroniques ou d'une affection de longue durée qui vivent à domicile.

4 catégories de structures sont ainsi visées :

- les services d'aide et de soins à domicile (Saad, Ssiad, Spasad, SAVS, Samsah) ;
- les accueils temporaires (accueil de jour, de nuit ou hébergement temporaire) ;
- les unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle pour personnes cérébro-lésées (Ueros) ;
- les dispositifs d'informations (Clic, centres ressources).

Cette publication se structure autour des thématiques suivantes :

- La place et le rôle d'aidant non professionnel dans l'accompagnement de la personne aidée (repérage des aidants, différenciation entre l'aidant représentant légal et l'aidant non représentant légal, place dans le projet personnalisé, valorisation de leur investissement, analyse et accompagnement des résistances, etc.)
- La cohérence et la coordination de l'accompagnement de la personne aidée (organisation des responsabilités de chacun, organisation des informations transmises, place de l'aidant dans la coordination, etc.)

- Les situations complexes (conflits entre les aidants, entre l'aidant et l'aidé, entre l'aidant et les professionnels, etc.)
- L'adaptation, le changement ou la fin d'un dispositif (identification des facteurs de fragilité, avancée en âge, fin de vie, etc.)
- La promotion des projets de soutien et de répit pour les aidants (mise en place d'une plateforme de répit, partenariat, information sur les dispositifs de répit existant, etc.)
- Le soutien aux professionnels dans leur relation avec les aidants (projet de service/établissement, renforcement des compétences, stratégies de soutien et de formations, etc.).

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)

Présentation générale

- Le contexte et les enjeux de la recommandation
- Le champ de la recommandation
- Les objectifs de la recommandation
- La recommandation, mode d'emploi

I. La reconnaissance de complémentarité entre les personnes aidantes non professionnelles et les professionnels

- Identifier la place des personnes aidantes non professionnelles dans l'accompagnement de la personne aidée

- Recueillir les attentes des personnes aidantes non professionnelles et évaluer avec elles leurs besoins, leurs potentialités et les ressources nécessaires pour accompagner la personne aidée
- Rechercher un équilibre quant à la place des personnes aidantes non professionnelles dans l'accompagnement de la personne aidée
- Clarifier auprès des personnes aidantes non professionnelles les modalités de partage des informations
- Faciliter l'implication des personnes aidantes non professionnelles dans la vie de la structure
- L'essentiel

II. La mobilisation des dispositifs ressources du territoire pour les personnes aidantes non professionnelles

- Accompagner, soutenir ou proposer du répit aux personnes aidantes non professionnelles en fonction de leurs besoins et attentes
- Améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes aidantes non professionnelles au regard de leurs besoins et de leurs attentes
- Faciliter l'usage des dispositifs d'accompagnement, de soutien et de répit des personnes aidantes non professionnelles
- Améliorer la perception des accueils temporaires et des plateformes d'accompagnement et de répit
- L'essentiel

III. La prévention, le repérage et la gestion des risques d'épuisement

- Anticiper la variabilité des potentialités des personnes aidantes non professionnelles, l'altération de leur état de santé et les risques d'isolement social

- Renforcer les compétences des professionnels dans leur capacité à repérer les signes d'épuisement des personnes aidantes non professionnelles
- Mettre en place un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins des personnes aidantes non professionnelles et les signes de leur épuisement
- Adapter les réponses lorsque les personnes aidantes non professionnelles montrent des signes d'épuisement ou de perte d'autonomie
- Accompagner les personnes aidantes non professionnelles lors d'un changement de l'état de santé de la personne aidée
- Accompagner les personnes aidantes non professionnelles concernant la fin de vie et le deuil des personnes aidées
- L'essentiel

IV. La gestion des situations sensibles

- Rencontrer les personnes aidantes non professionnelles pour échanger sur les situations de désaccord entre les professionnels et la personne aidée pouvant poser des problèmes éthiques
- Analyser et rechercher des formes de médiation pour les situations de tensions familiales
- Analyser, négocier et proposer des solutions pour les situations de désaccord entre les professionnels et les personnes aidantes non professionnelles
- Organiser avec les personnes aidantes non professionnelles, et en accord avec la personne aidée, les entrées et les sorties d'hospitalisation
- Anticiper et organiser la gestion des situations d'urgence médicales
- L'essentiel

Annexes

- Annexe 1 : éléments pour l'appropriation de la recommandation
- Annexe 2 : synthèse des principaux sigles utilisés
- Annexe 3 : caractéristiques des principaux congés pour les aidants non professionnels
- Annexe 4 : caractéristiques des principales aides sociales pour les personnes aidées
- Annexe 5 : autres exemples d'aides sociales pour les personnes aidées ou les aidants non professionnels
- Annexe 6 : volet 7 – GEVA sur l'aide mise en oeuvre (suite 1 et 2)
- Annexe 7 : outils de repérage et de prévention du risque de perte d'autonomie
- Annexe 8 : élaboration de la recommandation
- Annexe 9 : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)

Documents

- [ANE-TRANS-RBPP-Soutien aidants-Interactif](#)
- [ANESM-Synthese-Soutien aidants-Vdef](#)
- [Elements d appropriation de la RBPP Aidants](#)
- [Doc appui Aidants](#)
- [Bibliographie soutien aux aidants non professionnels](#)

- [Cadrage RBPP Accompagnement des aidants non professionnels a domicile](#)

Documents complémentaires

- [Présentation générale\(1\)](#)
- [Chapitre1\(1\)](#)
- [Chapitre 2\(3\)](#)
- [Chapitre 3\(3\)](#)
- [Chapitre 4\(2\)](#)
- [Annexes\(2\)](#)